



# Présentation du 14 juillet 2016

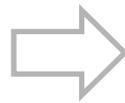
- KlimaBank
- LENOZ
- Guichet unique
- PRIME House





# KlimaBank

Avant  
assainissement  
énergétique



Après  
assainissement  
énergétique

- Préfinancement des travaux de rénovation dans le cadre de l'assainissement énergétique
- Bénéficiaires: toutes les personnes physiques et morales
- Conseiller en énergie agréé accompagne les projets
- Prêts accordés par des banques conventionnées



## KlimaBank



### KlimaPrêt à taux zéro

### KlimaPrêt à taux réduit



Prêt à hauteur max.  
de 50.000 € sur 15 ans



Conseiller en  
énergie agréé  
préfinancé par l'Etat à  
hauteur max. de 3.000€



Prêt à hauteur max.  
de 100.000 € sur 15 ans

Prêt à taux de **0%**  
+ intérêts payés par l'Etat

Prime unique de **10%**  
du capital prêté (max. 5.000€)

**1,5%** subvention  
d'intérêt  
sur le taux d'intérêt de la  
banque, max. 10.000€



Garantie étatique  
pour le prêt



## ➤ KlimaPrêt à taux réduit

- Pas de conditions socio-économiques
- Bénéficiaires: toutes les personnes physiques et morales
- Pas de limites du nombre de prêts par bénéficiaire

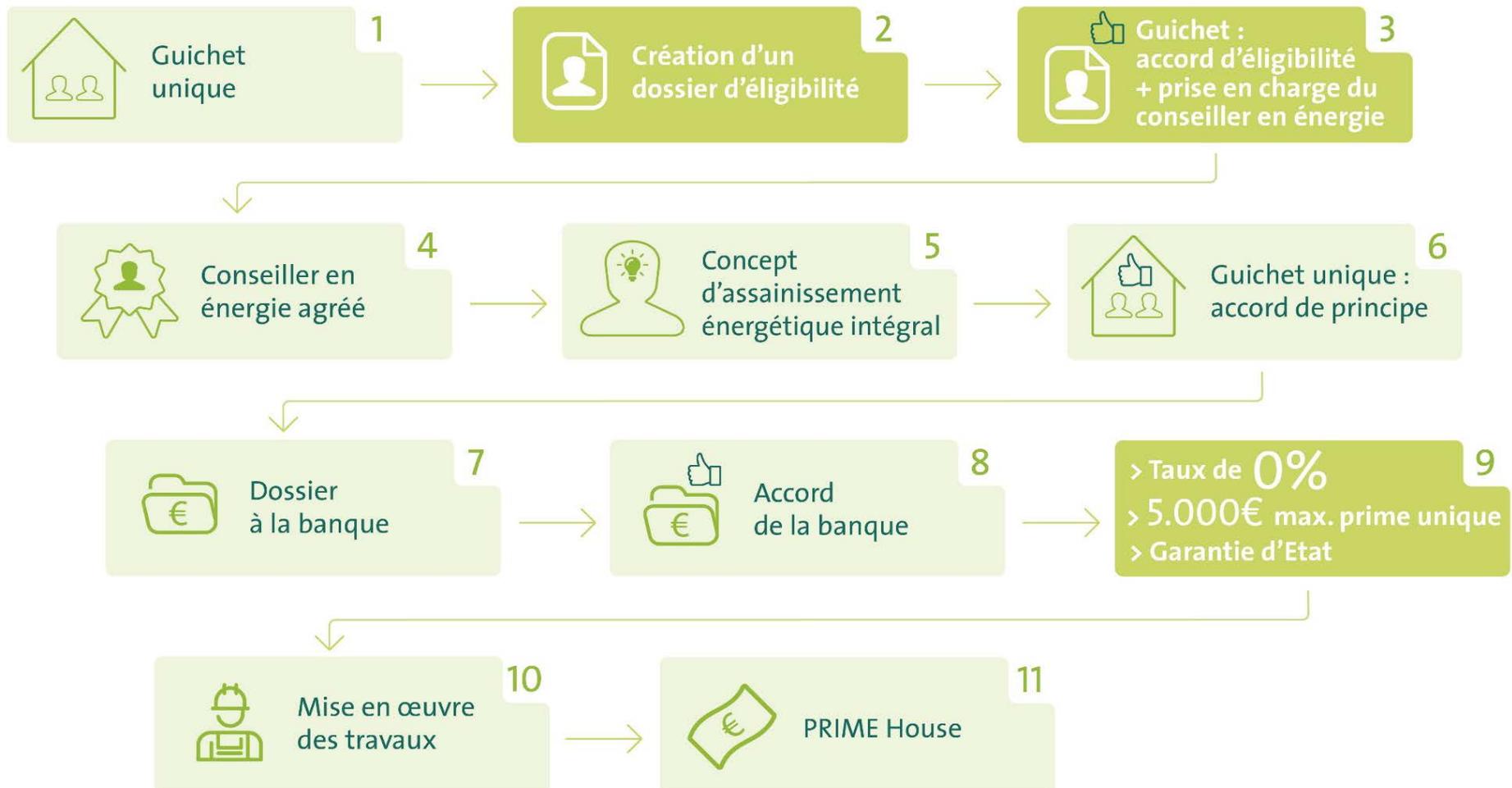
## ➤ KlimaPrêt à taux zéro

- Plafond de revenu en fonction de la composition du ménage (seulement personnes physiques)
- Limites minimale et maximale de la surface utile d'habitation du logement
- Ne pas être propriétaire d'un autre logement
- Habitation principale et permanente pendant dix ans du logement



Ménage	Revenu*
Personne seule	< 40.696 EUR/an
Ménage sans enfant	< 44.572 EUR/an
Ménage avec 1 enfant	< 52.323 EUR/an
Ménage avec 2 enfants	< 54.261 EUR/an
Ménage avec 3 enfants	< 58.137 EUR/an
Ménage avec 4 enfants	< 60.075 EUR/an

\* Le revenu à prendre en considération: le revenu imposable augmenté de tous les autres revenus, même non soumis à l'impôt





# Exemple d'un KlimaPrêt à taux zéro



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Projet d'assainissement:

- isolation du toit Prix: 15.000 EUR
- isolation mur Prix: 25.000 EUR
- chaudière à bûches de bois Prix: 10.000 EUR

**Total: 50.000 EUR**



**Éligible pour KlimaPrêt à taux zéro**

Préfinancement du projet d'assainissement 50.000 EUR sur 15 ans

Intérêts à charge du MinLog sur 15 ans (si 2%)

Conseil en énergie préfinancé

Prime unique (10% de 50.000 EUR)

+

Garantie d'Etat

+

**PRIME**  
House

7.915 EUR  
3.000 EUR  
5.000 EUR

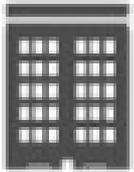
**15.915 EUR**

# Exemple d'un KlimaPrêt à taux réduit



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Société X



OU



Projet d'assainissement:

- fenêtres à triple vitrage
- isolation mur
- isolation toit
- chaudière à granulés de bois

Prix: 40.000 EUR

Prix: 35.000 EUR

Prix: 15.000 EUR

Prix: 10.000 EUR

**Total: 100.000 EUR**



**Éligible pour KlimaPrêt à taux réduit**

Préfinancement du projet d'assainissement 10.000 EUR sur 15 ans

Subvention d'intérêt de 1,5% au maximum de

**10.000 EUR**

+

**PRIME**  
House

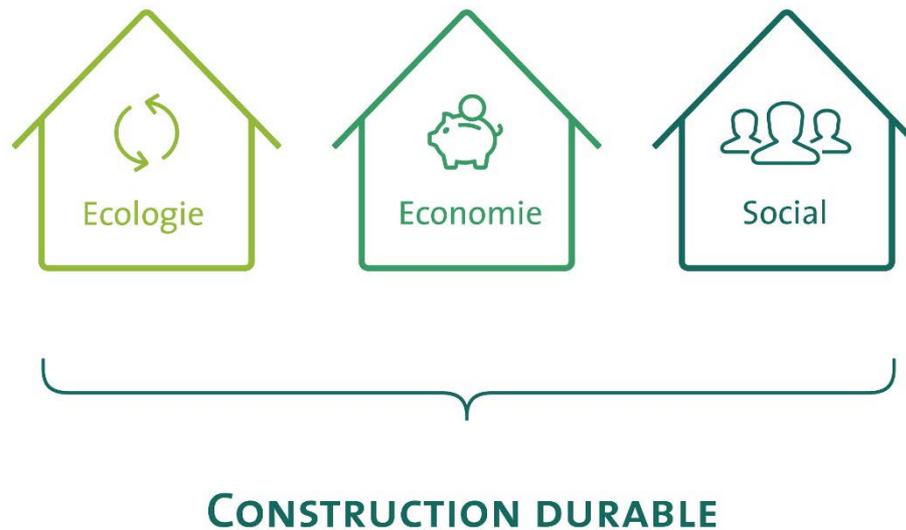


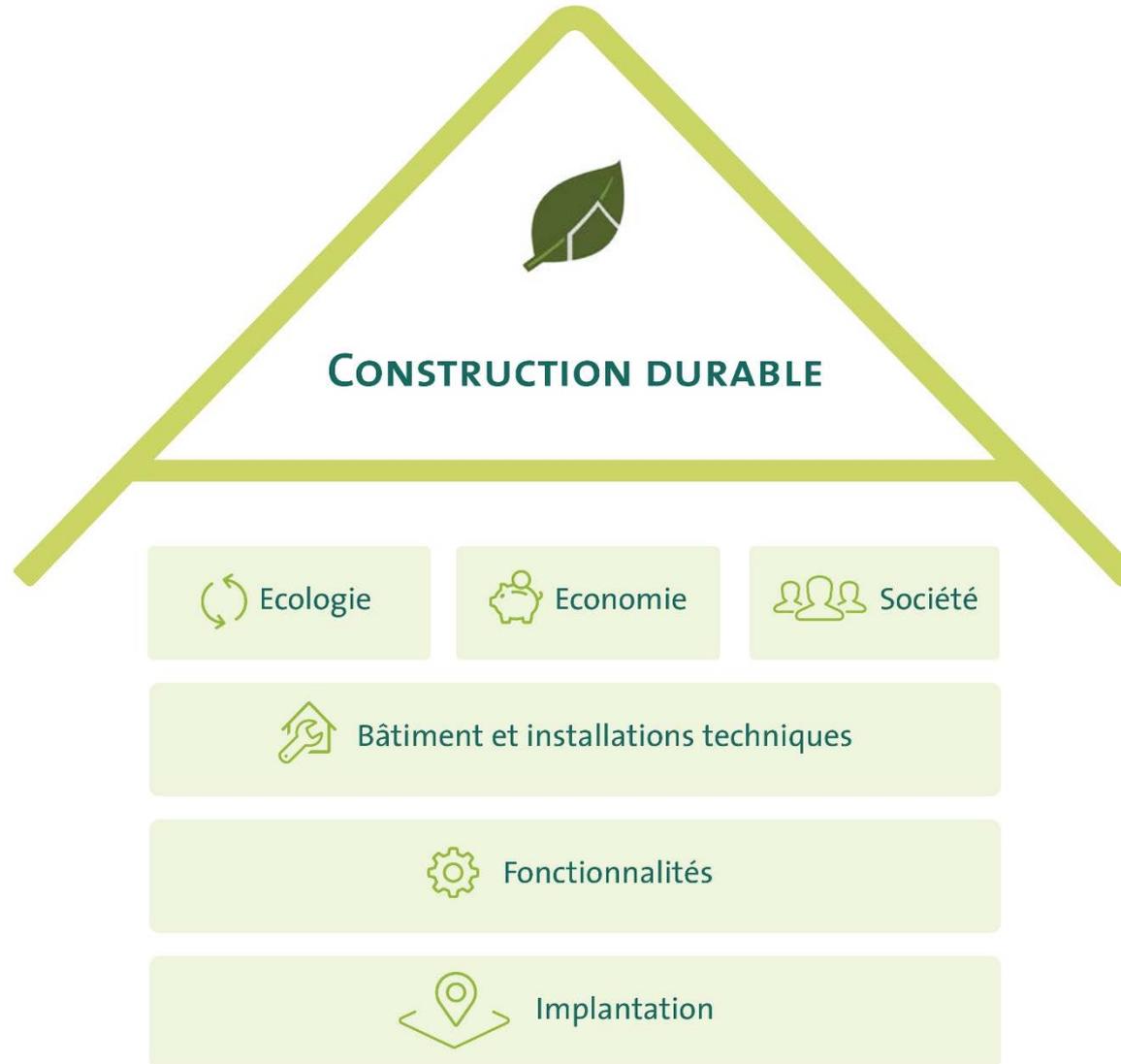
# LENOZ

## Lëtzebuurger Nohaltegkeets-Zertifikat fir Wunngebaier



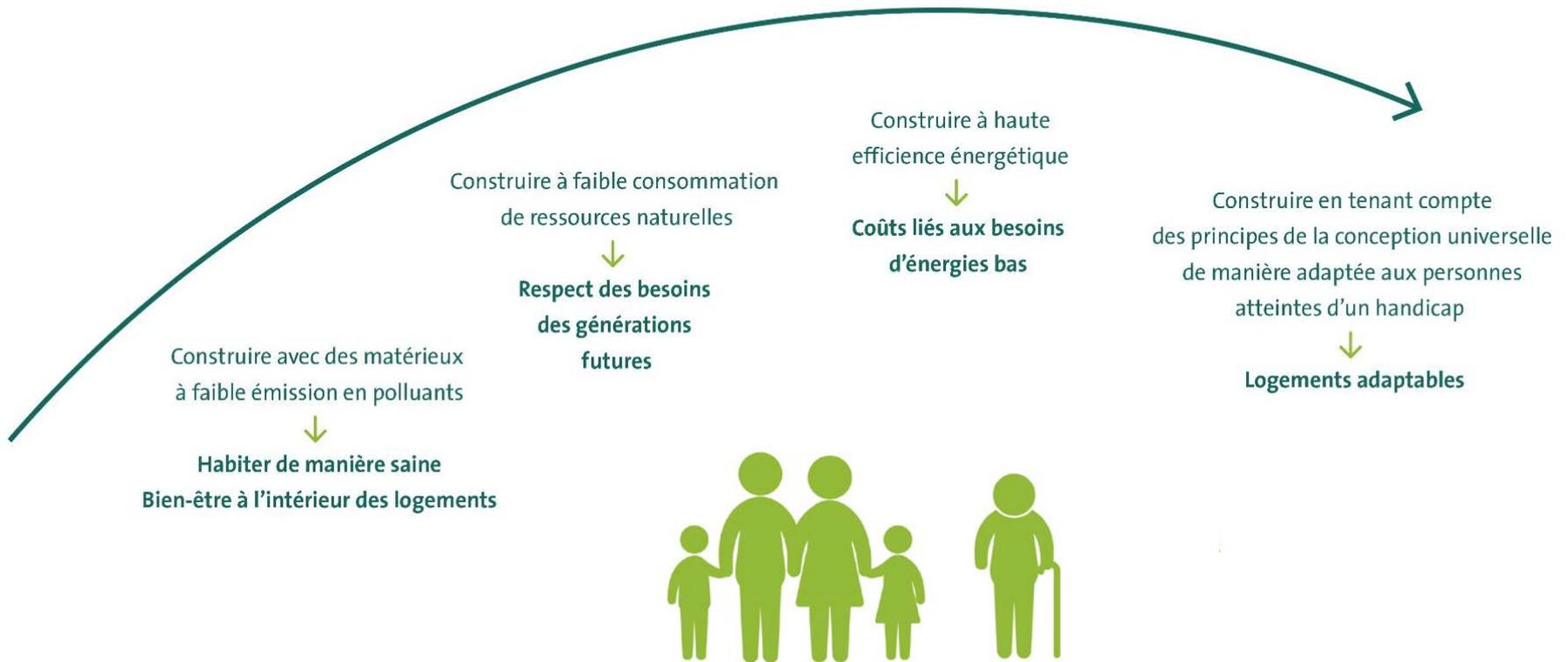
Approche d'évaluation globale **facultative** reposant sur les trois piliers de la durabilité, à savoir la préservation de l'environnement, l'efficacité économique et l'organisation sociale équitable permettant de quantifier la durabilité des logements.





## CYCLE DE VIE

penser aujourd'hui à demain



- Aide financière pour l'établissement d'un certificat de durabilité du Ministère du Logement :



**1.500 €**

- 1.500 EUR par maison unifamiliale



**750 €**

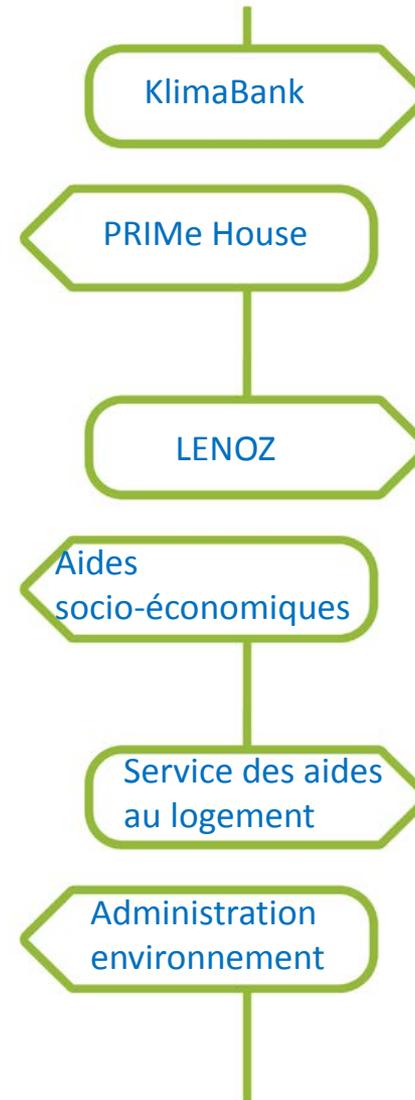
- 750 EUR par logement dans un immeuble collectif



# Guichet unique

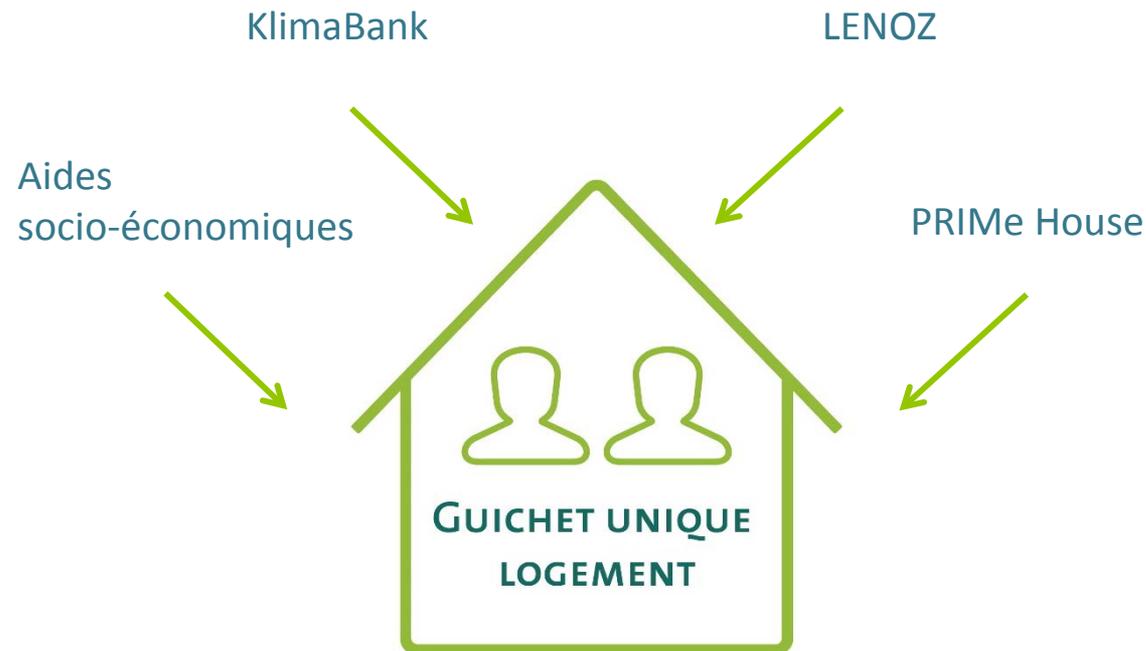


Sans le guichet unique, l'administré doit s'adresser à plusieurs adresses concernant les différentes aides au logement





## Le Guichet unique sous forme d'un « One Stop Shop »



Service des aides au logement  
Administration de l'environnement



# Pour une politique énergétique durable



Politique  
d'exigences

Trouver le  
bon mix

Politique  
d'incitation



## ➤ Domaine des énergies renouvelables:

- Les mesures « Exigences »:

- Obligation implicite pour le recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments

- Les mesures « Incitation »:

- Soutien financier aux énergies renouvelables par aides à l'investissement
  - Soutien financier par des tarifs d'injection pour l'électricité renouvelable



## ➤ Domaine de l'efficacité énergétique:

- Les mesures « Exigences »:

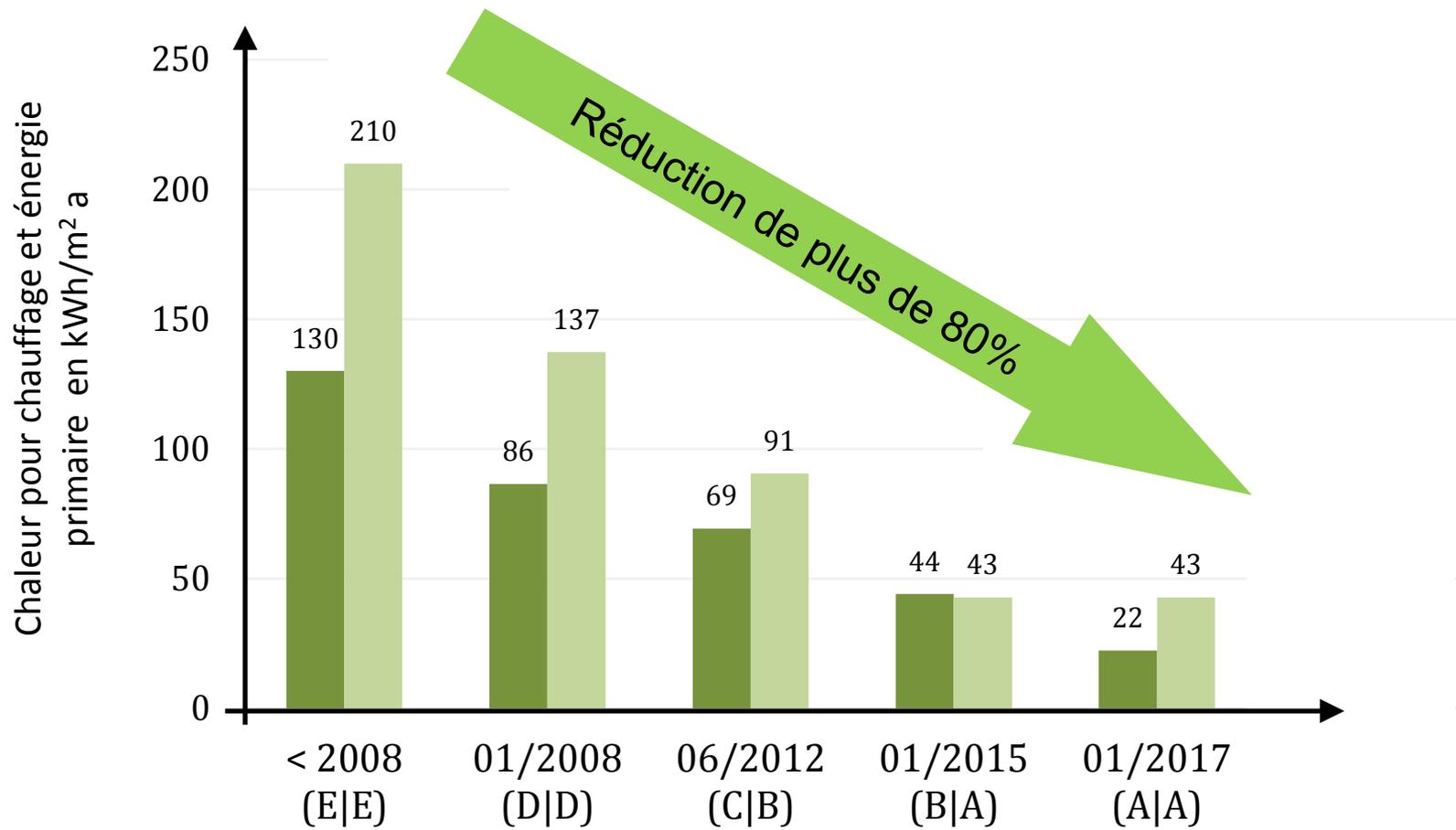
- Fixation de standards contraignants en matière de performance énergétique
- Introduction de la certification de la performance énergétique des bâtiments

- Les mesures « Incitation »:

- Soutien financier pour la réalisation de bâtiments énergétiquement efficaces
- Soutien financier pour l'assainissement énergétique en profondeur



## ➤ Exigences bâtiments résidentiels 2008-2017:





- Soutien à la rénovation en profondeur:
  - Système de bonus « ancienne Prime House »:
    - 10% bonus si rénovation jusqu'à la classe C
    - 20% bonus si rénovation jusqu'à la classe B
    - 30% bonus si rénovation jusqu'à la classe A
  - Système de bonus « nouvelle Prime House »:
    - 20% bonus si rénovation jusqu'à la classe C
    - 40% bonus si rénovation jusqu'à la classe B
    - 60% bonus si rénovation jusqu'à la classe A



# PRIME

House



## ➤ Objectifs du nouveau régime d'aides financières

- Promotion de la durabilité des nouvelles constructions et des rénovations
- Augmentation du taux de rénovation énergétique poussée
- Simplification administrative des procédures

## ➤ Le nouveau régime vise



CONSTRUCTION



RÉNOVATION



ÉNERGIES  
RENOUVELABLES

## ➤ Extension du champ des bénéficiaires

- Toutes les personnes physiques et morales, autres que l'Etat



**CONSTRUCTION**



## ➤ Nouveautés

- Approche globale couvrant



**CONSTRUIRE DE MANIÈRE DURABLE**

- Demande d'aide basée sur 46 critères de durabilité issus des trois catégories suivantes du LENOZ:



Ecologie



Bâtiment et installation technique



Fonctionnalité

- Condition: au moins 60% des points réalisables par catégorie





## ➤ Aides accordées

-   
24.000 €  
L'aide maximale pour une maison unifamiliale durable est de **24.000 EUR**
  - 160 EUR/m<sup>2</sup> surface de référence énergétique (surface max. éligible 150 m<sup>2</sup>)
-   
14.600 €  
L'aide maximale pour un logement dans un immeuble collectif durable est de **14.600 EUR**

## ➤ Procédure

- Demande ex-post via le Guichet unique





**RÉNOVATION**



## ➤ Nouveautés

- Introduction de critères de durabilité pour l'évaluation des isolants thermiques
  - Indicateur écologique performant et démontage facile
  - Plus l'assainissement sera durable, plus l'aide sera élevée
- Doublement du bonus dans le cadre d'un assainissement énergétique poussé
- Introduction d'un accord de principe avant le commencement des travaux
- Introduction du conseiller en énergie agréé
- Possibilité de combiner la PRIME House à la subvention d'un KlimaPrêt





- Aides accordées pour une meilleure efficacité énergétique
  - **Subvention de base** inchangée par rapport au régime actuel

	Élément assaini	Aide financière spécifique [euros/m <sup>2</sup> assaini]			
		Standard de performance IV	Standard de performance III	Standard de performance II	Standard de performance I
1	Mur extérieur (isolé du côté extérieur ou intérieur)	20	25	30	36
2	Mur contre sol ou zone non chauffée	12	13	14	15
3	Toiture inclinée ou plate	15	24	33	42
4	Dalle supérieure contre zone non chauffée	10	18	27	35
5	Dalle inférieure contre zone non chauffée ou sol ou extérieur	12	13	14	15
6	Fenêtres et portes-fenêtres	40	44	48	52





## ➤ Aides accordées pour une meilleure efficacité énergétique

- Doublement du **bonus** (accordé en sus de la subvention de base) pour des rénovations énergétiques poussées



Classe d'isolation thermique atteinte après la rénovation	Bonus 2012	Bonus 2017
C	10%	20%
B	20%	40%
A	30%	60%

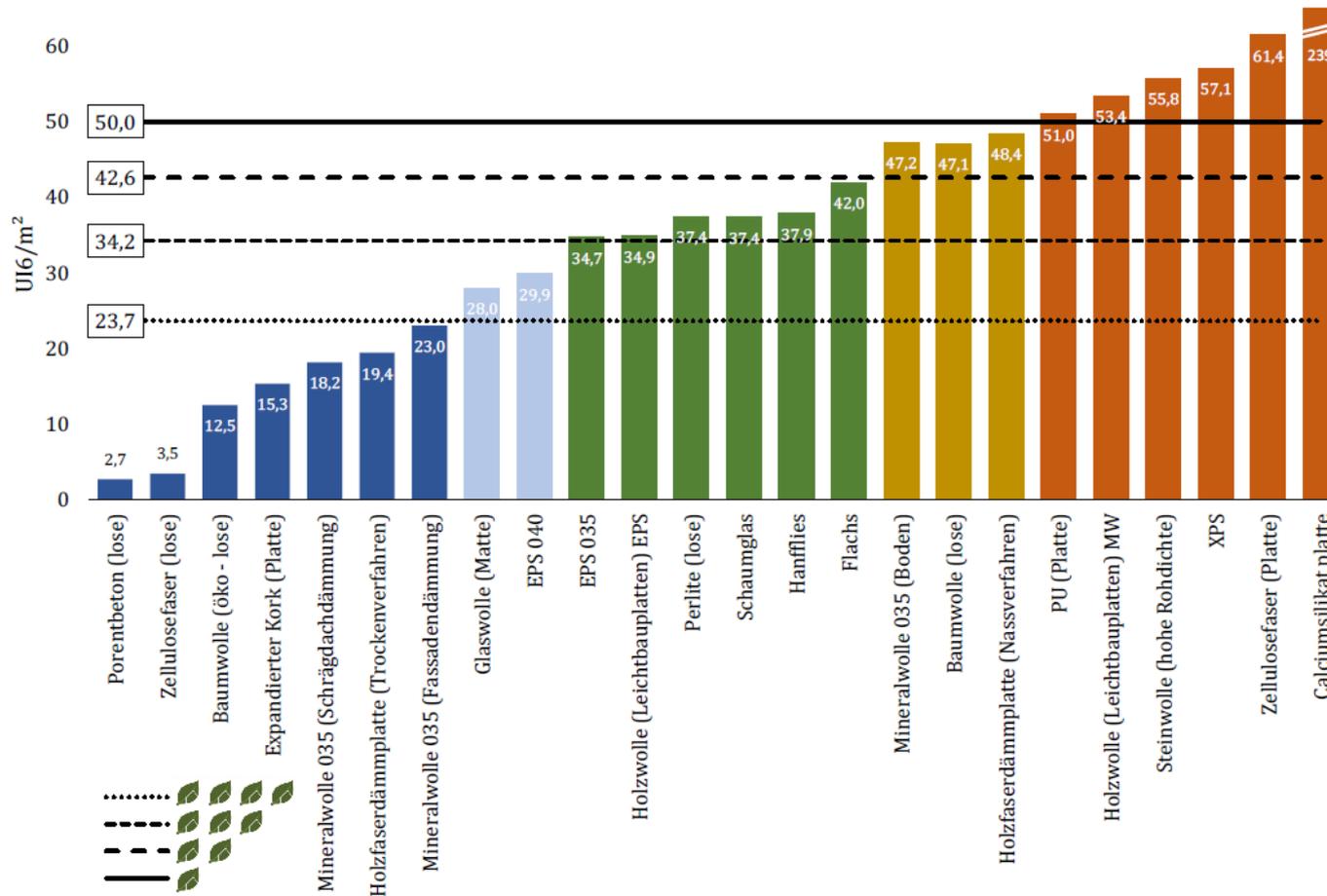




## ➤ Majoration de la subvention pour matériaux durables

- Isolants thermiques classés selon l'indicateur écologique ( $I_{eco12}$ )

**NEW!**





## ➤ Majoration de la subvention pour matériaux durables



- Matériaux d'isolation qui à la fois

**NEW!**

- présentent un indicateur écologique performant,
- sont constitués de matériaux renouvelables et
- sont fixés de manière mécanique.

	Élément assaini	Majoration [euros/m <sup>2</sup> assaini]
1	Mur extérieur (isolé du côté extérieur ou intérieur)	+ 40
2	Mur contre sol ou zone non chauffée	+ 15
3	Toiture inclinée ou plate	+ 40
4	Dalle supérieure contre zone non chauffée	+ 15
5	Dalle inférieure contre zone non chauffée ou sol ou extérieur	+ 15





## ➤ Majoration de la subvention pour matériaux durables



- Matériaux d'isolation qui à la fois

**NEW!**

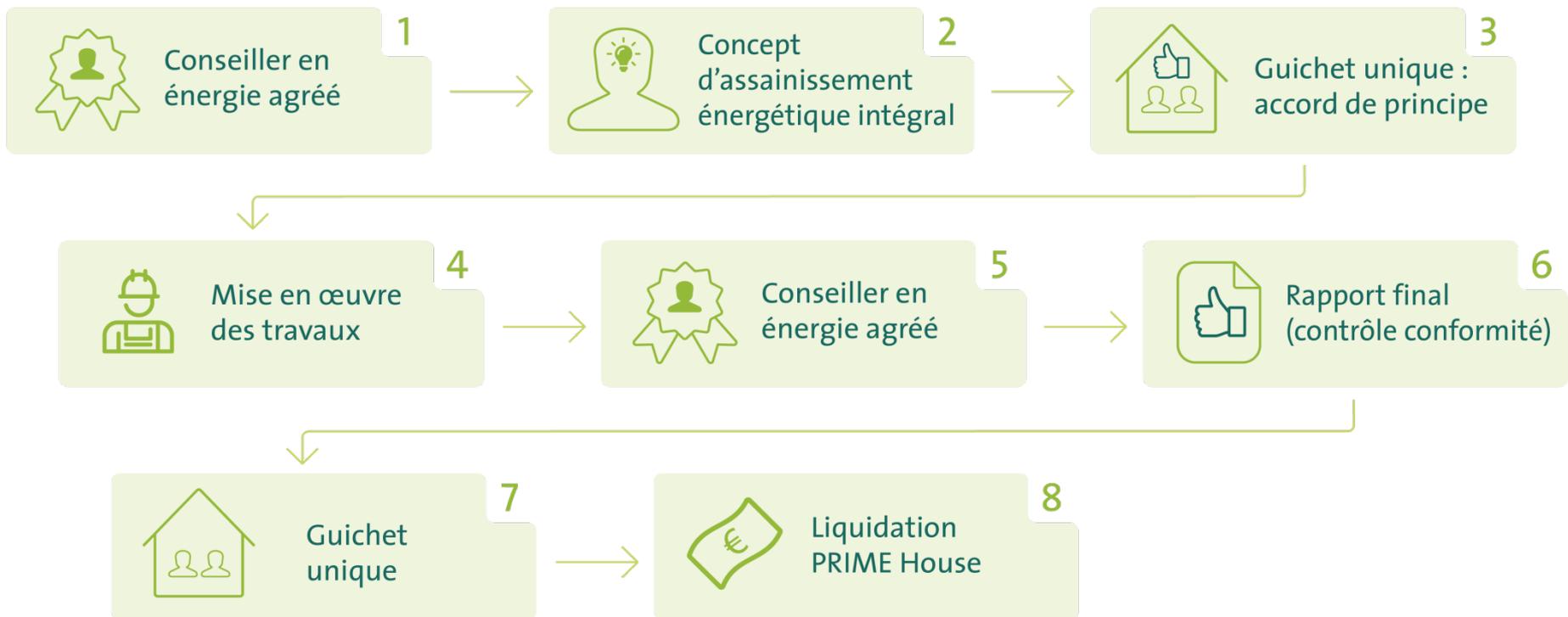
- présentent un indicateur écologique performant et
- sont constitués intégralement de nature minérale.

	Élément assaini	Majoration [euros/m <sup>2</sup> assaini]
1	Mur extérieur (isolé du côté extérieur ou intérieur)	+ 20





## ➤ Procédure





- Conseiller en énergie agréé 
- Le conseil en énergie doit être presté par un conseiller en énergie agréé pour assurer la qualité du projet d'assainissement énergétique
  - Agrément basé sur un système d'assurance qualité (myenergy certified)
  - Missions additionnelles pour le conseiller en énergie
  -  Augmentation de l'aide pour un conseil en énergie à max. **2.200 EUR** (maison unifamiliale)





**ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**



## ➤ Nouveautés

- Installations solaires thermiques 
  - Bonus de combinaison avec chaudière à bois ou pompe à chaleur ↗ et élargi aux nouvelles constructions
  - Plafond relatif aux immeubles collectifs ↗ (installation avec appoint du chauffage)
- Chaudières à granulés de bois
  - Introduction d'un bonus de 30% pour le remplacement d'une chaudière existante et d'amélioration du système de chauffage
  - Introduction d'un bonus de 15% pour un réservoir tampon 
  - Plafond relatif aux immeubles collectifs ↗

## ➤ Procédure

- Demande ex-post via le Guichet unique
- Cas d'un projet d'assainissement énergétique:  
Possibilité d'une demande intégrée («accord de principe»)





Technologie	Taux	Plafond	
		Maison unifamiliale	Immeuble collectif
<b>Installations solaires thermiques</b>			
Eau chaude sanitaire	50%	2.500 €	2.500 €/log 15.000 €
Eau chaude sanitaire et appoint du chauffage	50%	4.000 €	4.000 €/log 20.000 €
Bonus de combinaison avec chaudière à bois ou pompe à chaleur de 1.000 €			
<b>Installations solaires photovoltaïques</b>			
Installation sur l'enveloppe d'un bâtiment ≤ 30 kW	20%	500 €/kW	





Technologie	Taux	Plafond	
		Maison unifamiliale	Immeuble collectif
<b>Pompes à chaleur</b>			
Pompe à chaleur géothermique	50%	8.000 €	6.000 €/log 30.000 €
Pompe à chaleur air/eau*	25%	2.500 €	-
<b>Chaudières à bois</b>			
Chaudière à granulés / plaquettes de bois	40%	5.000 €	4.000 €/log 24.000 €
Bonus de 30% pour le remplacement d'une chaudière existante et l'amélioration du système de chauffage			
Bonus de 15% pour un réservoir tampon			
Chaudière à bûches de bois	25%	2.500 €	2.500 €
Poêle à granulés de bois	30%	2.500 €	-

\* éligible seulement dans les maisons unifamiliales dont la consommation d'énergie est quasi nulle



# PRIME House – Assainissement énergétique



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Exemple: Maison existante de 150 m<sup>2</sup> / Isolants thermiques au standard de performance II et de durabilité exemplaire + énergies renouvelables

Mesures	Surface assainie	Standard de performance II	Majoration pour matériaux durables
Façade	190 m <sup>2</sup>	5 700 €	7 600 €
Fenêtres à triple vitrage	50 m <sup>2</sup>	2 400 €	-
Dalle supérieure contre grenier non chauffé	90 m <sup>2</sup>	2 430 €	1 350 €
Sol contre cave non chauffée	90 m <sup>2</sup>	1 260 €	1 350 €
Bonus pour classe d'isolation thermique B (40%)		4 716 €	-
<i>Sous-total enveloppe thermique</i>			26 806 €
Ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur			6 000 €
Chaudière à granulés de bois			5 000 €
Installation solaire thermique (eau chaude sanitaire + appoint chauffage)			4 000 €
Bonus chaudière à bois + installation solaire thermique			1 000 €
Conseil en énergie			2 200 €
<b>TOTAL</b>			<b>45 006 €</b>





## ➤ Exemple: Nouvelle maison de 150 m<sup>2</sup> + énergies renouvelables

Mesures	Taux
Construction durable	24 000 €
Pompe à chaleur géothermique	8 000 €
Installation solaire thermique (eau chaude sanitaire)	2 500 €
Bonus pompe à chaleur + installation solaire thermique	1 000 €
<b>TOTAL (hors installation solaire photovoltaïque éventuelle)</b>	<b>35 500 €</b>

Lié au respect des critères de durabilité sélectionnés dans les catégories:



Ecologie



Bâtiment et installation technique



Fonctionnalité

